

## Demain, le 37<sup>e</sup> Bordeaux-Saintes cycliste

### Les coureurs saintais sont fin prêts

**P**OUR les dirigeants du Vélo-Club Saintais, c'est le grand jour. L'affaire de l'année, qui revient chaque printemps et dont ce sera la trente-septième édition.

Tout est prêt : les voitures suiveuses, les dossards, les estafettes motocyclistes, les ardoisiers, les commissaires sur tout le parcours, les ramasseurs de primes, les juges, le speaker, la caravane publicitaire, etc.

Ca n'a pas été une mince affaire.

Il faut vraiment être mêlé de près à cette organisation pour en découvrir toute la complexité. Mais le bureau V.C.S. est parfaitement rodé. Chacun a sa tâche.

Le club a la chance d'avoir en M. Bergereau un organisateur exceptionnel et en le docteur Bétizeau un homme qui sait rassembler les énergies et susciter les bonnes volontés.

Encore une fois, Bordeaux-Saintes sera la grande fête du cyclisme régional avec Saintes pour capitale.

Et ce sera une nouvelle réussite, à l'heure de l'arrivée, entre 16 heures et 16 h 30, en haut du cours National.

### LE COMITE DU V.C.S. POUR LA COURSE D'ATTENTE

Responsable de l'organisation et commissaire général : M. Georges Gautier.

Commissaires adjoints : MM. Tantin, Pourteau, David, Chatelet.

Responsables des primes : Mme Rouille et M. Auzout.

Collecte des primes : M. Prévost.

Vente des programmes : M. Couprie.

Réception des communiqués radio émanant de la course : Club des Radio-Amateurs Saintais.

Speaker : M. Jean Tamain.



Les jeunes Saintais, malgré la qualité de la concurrence, espèrent bien se mettre en vedette dans « leur course ». Voici les Espoirs du Vélo-Club Saintais : Dominique et Patrick Friou, Damiens, Drahonnet et François. Une belle phalange !

(Photo Alain Dané.)

### CIRCULATION ET STATIONNEMENT AUTOMOBILE

A l'occasion du Grand Prix des Cadets, qui se déroulera avant l'arrivée du Bordeaux-Saintes le dimanche 13 avril, le stationnement et la circulation de tout véhicule sont interdits : cours National (départ), rue Pasteur (sens opposé au sens obligatoire), rue Saint-Vivien, place Saint-Vivien, rue de Laroche, rue Port-Larousselle, quai de l'Yser, rue du Bois-d'Amour, cours National (arrivée), de 12 h 30 à 16 heures.

Le stationnement de tout véhicule est interdit de 12 heures à 18 heures : quai des Roches, place Blair, quai de la République, cours National, rue Pasteur et carrefour Pasteur, ainsi que sur le terre-plain de la Régie départementale d'Aunis et Saintonge et sur la moitié de la place du 11-Novembre (côté Banque de France) pour l'arrivée de la caravane publicitaire, et, dans la partie de la rue Sarraill comprise entre la rue Saint-Vivien et le carrefour Pasteur.

Entre 14 h 30 et 17 h 30, la circulation subira toutes les modifications jugées utiles par les services de police.

## Le comité d'organisation

Président : docteur E. Bétizeau.  
 Directeur de course : W. Rouillé.  
 Adjoint : M. Bergereau.  
 Juge à l'arrivée : M. Brizard.  
 Délégué fédéral : M. Heurtebise.  
 Président du Comité Poitou - Charentes : M. Gaujean.  
 Commissaires : MM. Restier, Bergereau, Tenot, Tierce, Rousseau, Cartron, Petit, Guindet, E. Couprie, Morand, Berton, Fagot, Drahonnet, Thomas, Clemenceau, Domain.  
 Dossards : Mme Bergereau.  
 Trésorier : M. Colas.  
 Responsables au dépannage : MM. Friou, Rousset, Rousseau, Rémi Gauthier, Mesnet, Ardon.  
 Médecin : docteur Jonchères.  
 Ambulances : Mignon-Gaudin.  
 Camion - balai : Biardeau.  
 Camionnette - bagages : Auzout.  
 Moto points chauds : MM. Groleau, Laclautre.  
 Moto relais avec service radio : Gaudin.  
 Moto ardoisier : M. Cantou.  
 Moto primes : M. Doyhenard.  
 Responsable vente programmes : M. Léo Couprie.  
 Relai radio course arrivée : Club des Radio Amateurs Saintais.  
 Sécurité de la course : motards C.R.S. n. 4 Bordeaux.  
 Sécurité parcours : gendarmeries, polices municipales, polices locales, comité des fêtes des communes traversées.